



Accord sur la conservation des albatros et des pétrels
Secrétariat intérimaire assuré par le gouvernement australien

Première réunion du Comité consultatif

Hobart, en Australie, du 20 au 22 juillet 2005

Point n° 16.2 de l'ordre du jour
ACAP/AC1/Doc.16
Secrétariat intérimaire

**Préparation du rapport sur les activités du Comité
consultatif**

Préparation du rapport sur les activités du Comité consultatif

Aux termes de l'article IX (6) e) de l'Accord ACAP, le Comité consultatif doit faire rapport aux sessions de la réunion des Parties sur ses propres activités.

Ce rapport doit être soumis au Secrétariat pour transmission aux Parties au moins 120 jours avant chaque session ordinaire de la réunion des Parties (MOP).

La présentation de ce rapport a déjà été convenue par MOP1. Cette présentation, décrite à l'Annexe 1 de la Résolution 1.5, est reproduite à l'Annexe 1 du présent document.

Préparation du rapport

Il est suggéré que le rapport soit préparé par le président et le vice-président du Comité consultatif, avec le concours, s'il y a lieu, des présidents des groupes de travail du Comité consultatif ainsi que du Secrétariat.

SUITE À DONNER PAR LE COMITÉ CONSULTATIF

Il est demandé au Comité d'examiner et d'agréeer le processus et le calendrier pour la préparation d'un rapport sur les activités du Comité consultatif à l'intention de MOP2.

ANNEXE 1

PRÉSENTATION DES RAPPORTS DU COMITÉ CONSULTATIF (Article IX (6) e))

1. Introduction

- 1.1 Établissement du Comité
- 1.2 Élection du président et du vice-président
- 1.3 Membres, suppléants et observateurs
- 1.4 Experts
- 1.5 Établissement / réexamen du règlement intérieur
- 1.6 Réunions et autre correspondance depuis MOP1

2. Vue d'ensemble des activités et des réunions du Comité consultatif

2.1 Activités du président et du vice-président

- 2.1.1 Recrutement
- 2.1.2 Budgets
- 2.1.3 Consultations avec le Secrétariat de l'Accord
- 2.1.4 Autres activités

2.2 État d'avancement des mesures prises aux termes de l'Article IX de l'Accord

- 2.2.1 Fourniture d'avis scientifiques, techniques et autres
- 2.2.2 État d'avancement du texte de référence standard sur la taxonomie des espèces couvertes par l'Accord
- 2.2.3 Recommandations concernant le Plan d'action et les recherches complémentaires
- 2.2.4 Élaboration d'indicateurs pour évaluer les progrès accomplis vers la réalisation et le maintien d'un état de conservation favorable aux albatros et aux pétrels
- 2.2.5 État d'avancement de la collecte de renseignements aux termes de la section 5 du Plan d'action et identification des lacunes dans les connaissances
- 2.2.6 Autres activités

2.3 Réunions du Comité consultatif

Rapport sur les réunions du Comité consultatif, y compris les résumés des travaux intersessions

3. Conclusion

Résumé des recommandations faites à la réunion des Parties